

► **BOURCEFRANC LE CHAPUS** > Ass. « Pêche, carrelets et moulinets »

Une charte pour un développement durable de la pêche maritime de loisirs

Lors du Grenelle de la Mer, une charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisirs éco-responsable a été signée début juillet sous la présidence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, avec comme co-signataires Messieurs Jean Kiffer, président de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), et l'ensemble des fédérations de pêcheurs.

Trois signataires de la charte présents au port du Chapus

L'association « Pêche, Carrelets et Moulinets », affiliée à la FNPPSF, vous invite à venir consulter ce document au point d'information sur le milieu marin, qui est ouvert jusqu'au 15 août de 14h30 à 18h30 dans le hall de l'ancienne gare située au port de Bourcefranc Le Chapus. Deux autres signataires de cette charte sont présents, l'Agence des Aires Marines Protégées et la Fédération d'Etudes et de Sports Sous-Marins. La Société Nationale des Sauveteurs en Mer, l'association Echo-Mer et l'association des Carrelets charentais, sensibles à la fragilité du milieu marin, se sont associées à cette animation.

Les membres de l'association « Pêche, carrelets et moulinets » envisage déjà de renouveler cette animation l'année prochaine, motivés par une fréquentation soutenue et régulière, ainsi que par les encouragements des visiteurs

